



**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Rectorat de l'académie d'Amiens  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 6 décembre 2021,

Le recteur de l'académie d'Amiens

Aux

Lycéens

Depuis le mois de mars 2020, votre quotidien a été bouleversé. Dans cette période difficile, vous avez démontré de belles capacités d'adaptation et un grand sens des responsabilités.

Cette crise a également confirmé parmi votre génération une véritable **envie d'engagement**.

### **S'engager**

Partout, sur le territoire national, des initiatives individuelles ont émergé, portées par des jeunes gens de votre âge : solidarité en direction des personnes âgées et isolées, distribution de repas aux plus démunis etc. En parallèle, à l'heure où le confinement a privé les associations de leurs bénévoles les plus âgés, la jeunesse a pris le relais ce qui a permis la continuité d'une mobilisation associative essentielle.

A ceux qui se reconnaissent dans cette description, je propose de donner encore plus de sens à leur implication.

Aux autres, je propose de vivre aussi une expérience d'engagement.

Aujourd'hui, je propose à tous de se porter volontaire pour effectuer un **Service national universel (SNU)**

### **Qu'est-ce que le SNU ?**

Le SNU est une opportunité de vie collective centrée sur la culture de l'engagement, s'adressant à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans.

Il comporte un séjour de cohésion, organisé cette année du 13 au 25 février 2022, puis du 12 au 24 juin 2022 et du 3 au 15 juillet 2022. Les sessions de février et juin sont accessibles aux seules élèves de seconde. La session de juillet sera aussi accessible aux élèves de première et de terminale.

Les activités que vous vivrez durant le séjour de cohésion partent de vos expériences, elles prendront diverses formes : activités sportives, activités citoyennes, témoignages d'engagement, aide à la

construction de votre parcours futur, visites, discussions et échanges, etc. **Ces activités respecteront les conditions sanitaires en vigueur.**

L'année suivante, vous pouvez effectuer une mission d'intérêt général d'une durée de 12 jours en continu ou 84 heures perlées.

La mission d'intérêt général, quant à elle, pourra se réaliser dans de nombreux secteurs, en fonction de votre intérêt : associations, mairies, services, publics, pompiers, armées etc.

Et si cette expérience fondatrice et mobilisatrice éveille en vous des envies d'engagement plus forts, les animateurs du SNU vous aideront à rejoindre des formes de bénévolat et de volontariat existantes comme le Service Civique ou la Réserve Civique et dans des domaines en lien avec vos centres d'intérêt : culture, sport, défense et sécurité, accompagnement des personnes fragiles, préservation de l'environnement, etc.

### Comment faire ?

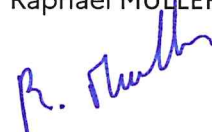
Dès à présent et sans tarder, je vous invite à rejoindre cette aventure en candidatant sur le site <https://www.snu.gouv.fr/>.

**Les inscriptions se terminent le 17 décembre 2021 pour la session de février et fin mars pour les deux autres sessions.**

Précision d'importance : tous les frais relatifs au séjour (transport, alimentation, activités etc.) sont pris en charge et les protocoles sanitaires en vigueur strictement respectés.

**Le SNU n'attend plus que vous !**

Raphaël MULLER



---

Suivez toutes les activités du SNU sur Twitter et Instagram : @snujengage